



- Aux membres du Bureau Confédéral
- Aux membres de la Commission Exécutive Confédérale

Montluçon, le 12 décembre 2014

La Commission Exécutive de l'UD de l'Allier s'est réunie le 11 décembre dernier, afin de débattre sur les dysfonctionnements, qui aujourd'hui, impactent notre CGT.

Il nous paraît donc nécessaire de vous faire état des décisions qui ont été décidées lors de notre CE et votées à l'unanimité des 23 présents.

Il revient de dire que les déclarations faites par les médias, jamais réellement démenties, ont déjà et auront sûrement des conséquences graves pour notre organisation si rien n'est fait.

Ces affaires mettent à mal les valeurs portées dans notre organisation, l'intégrité, l'honnêteté, la loyauté.

Nous réaffirmons que de tels agissements ne sont pas acceptables et de fait discréditent, ceux qui en bénéficient, ceux qui les pratiquent, ceux qui les ont divulguées dans la presse, ceux qui savaient et n'ont rien dit. Tous sont discrédités et de fait disqualifiés. Ces attitudes portent atteinte à l'ensemble des militants qui font vivre la CGT.

La CE de l'UD a estimé qu'il y avait urgence à donner des signes forts aux salariés de notre pays.

L'avenir de la CGT passe par la capacité de ses organisations à prendre leurs responsabilités.

Nous considérons donc que le CCN du 13 janvier prochain doit régler les problèmes concernant la transgression des valeurs de la CGT.

C'est pour cela que nous proposons que le CCN du 13 janvier décide de la tenue d'un congrès extraordinaire pour 2015 et de la mise en place d'une direction collective jusqu'au congrès ; Nous demandons, de fait, une démission collective du Bureau Confédéral.

Laurent INDRUSIAK

Secrétaire Général